



AUto entrepreneur et facturation

Par morobar

Bonjour,

Un petit voisin me pose une question à laquelle je n'ai su répondre.

EN l'espèce il s'installe comme auto entrepreneur, s'inscrit en ligne à l'INPI et à l'URSSAF pour multiservices à la personne.

ET il attend son numéro de SIREN.

Pendant ce délai d'attente, il se demande s'il peut commencer à travailler en émettant des devis/factures avec mention: SIREN en cours.

Par ESP

Bienvenue

C'est possible à une condition impérative, celle de communiquer le numéro de SIRET aux prospects ou clients tous les clients.

La mention à privilégier serait plutôt «SIRET : en cours d'attribution».